

OBJET : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS A LA PRÉPARATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE 2024

L'ACADÉMIE DE POLICE ORGANISE A L'INTENTION DES CANDIDATS INSCRITS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

UNE PRÉPARATION QUI SE DÉROULERA DU 09 JANVIER 2024 AU 07 JUIN 2024

1 – AGENTS CONCERNÉS

CETTE PRÉPARATION S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX CANDIDATS INSCRITS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

SESSION 2024

2 – ORGANISATION DE LA PRÉPARATION

DES RESSOURCES CORRESPONDANT AU PROGRAMME PRÉCISE DANS L'ARRÊTE DU 02 OCTOBRE 2020 RELATIF AUX MODALITÉS D'ORGANISATION DE CET EXAMEN SERONT MISES

A DISPOSITION SUR LE E-CAMPUS DE LA POLICE NATIONALE -STOP-

3 – MODALITÉS D'INSCRIPTION

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEVRONT SE PRE-INSCRIRE SUR LE SITE INTRANET DE L'ACADÉMIE DE POLICE EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT :

<http://docpro-pn.minint.fr/prepa/connexion.php>

POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION IL EST NÉCESSAIRE DE CRÉER SON COMPTE, NE PAS OUBLIER DE CONSERVER SON LOGIN ET SON MOT DE PASSE

LES PERSONNES DÉJÀ INSCRITES A UNE PRÉPARATION PRÉCÉDENTE DOIVENT REPRENDRE LEUR LOGIN ET LEUR MOT DE PASSE POUR SE CONNECTER ET SE RÉINSCRIRE A LA PRÉPARATION CHOISIE.

LA FICHE D'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE TRANSMISE A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :

dcrfpn-sdma-pamo-ddpnps-sps@interieur.gouv.fr

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 19 JANVIER 2024

TOUTE DEMANDE NE RESPECTANT PAS CES IMPÉRATIFS SERA REJETÉE.

IL EST RAPPELÉ QUE L'INSCRIPTION A LA PRÉPARATION NE VAUT PAS INSCRIPTION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES OU D'ORDRE ADMINISTRATIF S'ADRESSER AU 04 63 19 64 74 OU 04 73 19 52 05